

L'Enseignement de la littérature à l'Université

The teaching literature at university

Jean NSONSA VINDA¹

jeannsonsa@yahoo.fr

Résumé

La littérature est vue comme une activité ludique, c'est-à-dire gratuite par rapport au mode d'existence biologique ou organique. On peut alors se demander s'il est pertinent de l'enseigner. Cependant, si l'on considère le mode d'existence mental ou spirituel, les activités dites ludiques se révèlent utiles. Ainsi, l'enseignement de la littérature peut se justifier.

Mais que faut-il enseigner ? Ce n'est pas la littérature créative, mais les disciplines dont on se sert pour étudier la littérature, dont l'histoire littéraire et l'explication de textes auxquelles s'ajoute la littérature comparée qui est une discipline de couronnement dans les études littéraires.

Mots clés : littérature-philistinisme-histoire littéraire-explication de texte-littérature comparée

Reçu le 12 mars 2022

Accepté le 20 mai 2022

Abstract

Literature is seen as playful activity, i.e. free of charge compared to the biological or organic mode of existence. One may then ask whether it is relevant to teach it. However if we consider the mental or spiritual mode of existence, the so-called playful activities are useful. Thus, the teaching of literature can be justified.

But what should be taught at the university? It is not creative literature, but the disciplines that are used to study literature, including literary history and the explanation of texts, to which is added comparative literature, which is a crowning discipline in literary studies.

Keywords: *literature-philistinism-literary history-textual explanation-comparative literature*

Received : March 12th, 2022

Accepted : May 20th, 2022

¹ Professeur émérite à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kinshasa.

Introduction

Trois questions sous-tendent la problématique de l'enseignement de la littérature, à savoir : « pourquoi enseigner la littérature ? », « comment l'enseigner ? » et « qui est habilité à l'enseigner ? ». Il y a, en amont de ces questions, la question sous-jacente : « qu'est-ce que la littérature ? ».

Une réflexion sur une activité humaine ou un phénomène suppose une appréhension préalable de sa nature. Cependant, définir la littérature est une véritable aporie qui met dans la perplexité même les théoriciens. Comme l'a fait remarquer R. M. Albérès (1962 :230), « *le contenu du mot « littérature » est fondé sur une définition implicite et toujours mouvante* »⁽¹⁾.

Ce propos indique que la littérature est un concept ouvert, ce qui explique les diverses acceptions que ce terme a pu prendre au fil du temps, notamment dans le contexte français. Le terme français « littérature » vient du latin *litteratura* qu'on peut traduire par « écriture ». Il a désigné successivement, à travers les siècles, la « culture du lettré », c'est-à-dire l'érudition, l'« ensemble des œuvres à vocation intellectuelle » et des « textes à dimension esthétique ». C'est au XIX^e siècle qu'il a acquis le sens d' « usage esthétique du langage » qu'on lui connaît encore maintenant. Néanmoins, ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas ce qu'est la littérature⁽²⁾, mais ce à quoi peut servir son enseignement.

1.-Pourquoi enseigner la littérature ?

Pourquoi enseigner la littérature ? Il y a quelques années à peine, une telle question aurait paru saugrenue puis qu'il ne serait venu à l'esprit de personne de contester le caractère prestigieux de cette discipline. Aujourd'hui, cette question ouvre la voie à une controverse et le débat suscité jette le doute même dans l'esprit de ceux-là mêmes qui ont été formés pour l'enseigner et qui l'enseignent effectivement. Ils en arrivent à douter du bien-fondé de leur choix de s'occuper de la littérature et ils se demandent si son enseignement vaut la peine d'être poursuivi. Ils s'autocensurent en quelque sorte. Mais ce doute n'empêche pas certaines personnes de demeurer confiantes dans l'enseignement de la littérature. Ainsi, par exemple, Barthélémy Kotchy (1971 : 368) a écrit, en 1971, que « l'Afrique de demain sera dans une certaine mesure ce que sera l'enseignement de la littérature »⁽³⁾.

Ce propos qui peut paraître excessif ne manque pas de pertinence. En effet, enseigner la littérature d'une société, c'est situer celle-ci par rapport à elle-même, à ses défis. La littérature négro-africaine dont il s'agit ici traite essentiellement les problèmes du devenir de l'Afrique.

La littérature a pour matière l'homme dans sa multidimensionnalité. Enseigner la littérature, c'est aborder tous les aspects de l'homme dans son évolution. Il serait incompréhensible que cette activité soit dénuée d'intérêt.

En fait, on ne peut pas parler d'un abandon de l'enseignement de la littérature. Il y a, sans doute, une dévalorisation due à l'attitude des béotiens⁽⁴⁾ qui discréditent non seulement cette activité mais aussi toutes les autres réputées pour leur gratuité. Certes, la littérature ne vise pas un profit calculable, mais cela ne veut pas dire qu'elle ne serait qu'un colifichet. Ce qu'elle apporte n'est pas quantifiable. C'est une valeur qui échappe aux philistins.

Le philistinisme⁽⁵⁾ affiché par les fossoyeurs de la littérature surgit d'un problème fondamental : la crise de valeurs d'humanité à laquelle le monde est de plus en plus confronté à cause de la prégnance de l'efficacité technique. L'on comprend alors que la place de la littérature (véhicule des valeurs subtiles) dans le cursus éducatif soit remise en cause, ce que le sociologue et philosophe français Edgar Morin cité par Kasereka Kavwahirehi (2015 :847) a clairement dénoncé :

« Mais avec la marginalisation de la philosophie et de la littérature, il manque de plus en plus dans l'éducation la possibilité d'affronter les problèmes fondamentaux et globaux de l'individu, du citoyen, de l'être humain »⁽⁶⁾

Ce qui est en jeu dans ces deux disciplines (philosophie et littérature), c'est l'homme. Les enseigner, c'est soulever un voile derrière lequel l'homme se découvre dans sa complexité.

La problématique de l'enseignement de la littérature nous donne l'occasion de réfléchir sur la finalité des activités humaines. Pour se maintenir en vie, l'homme doit manger, boire et se soigner. Toute activité tendant à satisfaire ces besoins est jugée nécessaire. Pour aller de Kinshasa à Matadi, on peut prendre l'avion ou le bus mais on peut aussi marcher et pour arriver à destination, on mettrait plus de temps à pied (peut-être une semaine) qu'en avion ou en bus (plus ou moins 45 minutes en avion et 5 heures en bus). L'activité qui consiste à fabriquer les moyens de transport ou de déplacement est considérée comme utile mais pas indispensable. La littérature n'est ni nécessaire ni même utile pour la survie de l'homme. Elle est ludique, donc gratuite.

Les activités humaines sont classées selon deux modes d'existence : le mode biologique ou organique et le mode mental ou spirituel. La première existence exige des activités nécessaires ou utiles et à la deuxième se rapportent des activités dites ludiques. On pourrait penser que l'espèce humaine peut mener la première existence sans activité ludique mais selon Vercors (1971 : 4),

« L'espèce humaine ne se supporte elle-même que dans les activités les moins nécessaires à la vie. La raison en réside dans cette hypertrophie mentale dont la nature l'a douée pour sa prospérité ou son malheur, et qui la confronte sans cesse à l'absence de signification qui caractérise toute existence, et en particulier la sienne. Tenter, par tous les moyens, de pallier cette situation, et sinon de découvrir une signification à la vie humaine, au moins de lui en construire une, voilà la tâche implicite, inconsciente mais réelle, de toute activité ludique. Celle-ci est donc, pour notre espèce, aussi indispensable à sa manière que celles qui sont nécessaires à sa vie organique [...] Ce sont là lieux communs. Il fallait pourtant les rappeler pour, d'une part, mesurer l'importance au sein des activités humaines, des activités ludiques et, au sein de celles-ci, de la littérature et du roman »⁽⁷⁾

Cet extrait qui apporte un éclairage sur la place de la littérature au sein des activités humaines constitue un élément de réponse à la question « pourquoi enseigner la littérature ? ». Néanmoins, cette réponse, quoique valable, n'est pas complète puisque la littérature ne se limite pas au domaine spirituel. Elle exprime une vision holistique de l'homme. A partir de là, il est suffisamment clair que la littérature n'est pas une activité futile et qu'il y a des raisons pertinentes de poursuivre son enseignement. Ainsi, ce qui est en jeu est bien autre chose que la réponse à la question « pourquoi enseigner la littérature ? ».

Il s'agit plutôt de la manière de l'enseigner et de la qualification de l'enseignant de littérature. En définitive, les questions à poser sont celles de « comment enseigner la littérature ? » et de « qui est habilité à l'enseigner ? »

2.-Comment enseigner la littérature ?

Comment enseigner la littérature ? Cette question renvoie à la matière à enseigner qui détermine la pédagogie à suivre. Comme cette discipline n'est plus enseignée, dans notre contexte, de manière apodictique, une reconsidération des pratiques pédagogiques s'impose. Mais avant de penser à la manière d'enseigner, il importe de préciser la matière à enseigner en commençant par écarter un éventuel malentendu. A moins d'un changement de perspective, ce qu'on enseigne dans les départements d'études littéraires, ce n'est pas la littérature créative ou, si l'on veut, la poétique qui est, selon son étymologie et comme l'a rappelé Paul Valéry, « ...tout ce qui a trait à la création et à la composition d'ouvrages dont le langage est à la fois

la substance et le moyen »⁽⁸⁾. Il ne s'agit pas d'apprendre aux étudiants à créer des œuvres littéraires, mais de leur fournir les moyens techniques d'interprétation des œuvres existantes⁽⁹⁾.

Le texte littéraire est un objet sémiotique. L'étudier, c'est s'interroger sur ce qu'il signifie. L'écrivain se sert du langage articulé pour exprimer une réalité psychologique ou sociale. Mais son langage est connoté, c'est-à-dire il est porteur d'opacité, ce qui exige des techniques de décryptage appropriées pour accéder aux significés d'une œuvre.

La recherche de la signification d'une œuvre littéraire s'appuie sur une double lecture : interne et externe. La lecture interne permet d'appréhender l'œuvre sous l'angle des éléments formels et des significations qu'elle produit.

La lecture externe saisit le texte dans sa relation avec la vie de l'auteur, le contexte socio-historique et psychologique de sa production et aussi avec les écoles ou tendances selon lesquelles les œuvres sont créées.

En fait, il y a deux disciplines littéraires dont on se sert dans l'enseignement de la littérature à l'université : l'Histoire littéraire qui fournit des renseignements sur la biographie des auteurs, le contexte de création des œuvres, l'évolution des idées, etc. et l'Explication de textes qui utilise les méthodes d'interprétation pour découvrir la signification que renferment les textes.

L'œuvre littéraire étant polysémique, son interprétation recourt à des dynamiques épistémologiques différentes. Ainsi apparaît l'exigence de la polyvalence dans la formation que doit acquérir l'enseignant de la littérature. Cela garantit la plausibilité de l'interprétation des textes.

L'Explication de textes est une discipline de « performance » qui se reporte à l'aptitude d'utiliser telle ou telle méthode pour interpréter un texte littéraire tandis que l'Histoire littéraire est une discipline de « contenu » du fait qu'elle est fondée sur une accumulation des savoirs portant sur les rapports entre l'écrivain et son temps ou son milieu.

L'Histoire littéraire, discipline universitaire fondée par Gustave Lanson (1857-1934), renferme l'idée d'une totalité (différentes branches) dont la maîtrise favorise l'acquisition de la culture littéraire sans laquelle l'enseignement de la littérature ne serait qu'un galimatias.

L'Histoire littéraire apporte une connaissance passive et l'Explication de textes se présente comme une discipline opératoire. Entre les deux, il doit exister une collaboration étroite pour rendre l'enseignement de la littérature apodictique. Les spécialistes de l'Histoire littéraire font un relevé des auteurs consacrés dont les textes sont étudiés par les interprètes qui, pour ce faire, s'appuient sur des présupposés théoriques issus des sciences humaines. C'est ainsi qu'on dénombre différents courants d'interprétation (psychanalytique, sociologique, thématique, etc.) qui constituent la critique littéraire moderne. Du fait que ces courants sont liés par un idéal positiviste, ils marquent un tournant dans l'épistémologie de la critique littéraire. Ils devraient être compris dans le contexte d'un positivisme hérité du XIX^{ème} siècle (positivisme d'A. Comte : 1798-1857) qui a influencé Taine dans sa conception de l'œuvre d'art comme une production déterminée par une cause. Mais cela n'est, en fait, que le prolongement de la tradition herméneutique considérant les œuvres artistiques (notamment les œuvres littéraires) comme des univers symboliques à soumettre à un examen de déchiffrement pour découvrir le sens caché.

Du rapport d'analogie entre l'œuvre et son référent, on est passé à la relation de causalité.

L'expression « Histoire littéraire » renferme l'idée de totalité, avons-nous dit. C'est en fonction du contexte où l'on se trouve et selon une vision éclectique qu'on fait le choix des branches d'Histoire littéraire à enseigner.

Dans notre contexte, les textes à interpréter sont essentiellement tirés de deux littératures qui sont en concurrence. Il y a, d'un côté, la littérature française héritée de la colonisation et qui est estampillée comme de qualité par la critique française et, de l'autre côté, la littérature négro-africaine d'expression française (à laquelle appartient la littérature congolaise de langue française) qui a acquis, depuis longtemps, ses lettres de

noblesse et comprend des écrivains, auteurs des œuvres porteuses des valeurs susceptibles d'enrichir le patrimoine culturel de l'humanité. Beaucoup d'entre ces écrivains ont une audience internationale et leurs œuvres sont traduites en plusieurs langues.

Mais en dépit des œuvres de qualité et à cause de la politique d'assimilation pratiquée par la France, la littérature négro-africaine d'expression française occupe encore une place ancillaire dans l'enseignement universitaire même dans les pays africains. L'enseignement de la littérature française y tient encore une place prépondérante. C'est une des disciplines fondamentales dans la formation des littéraires bien que la souveraineté de la littérature négro-africaine soit clairement affirmée par les Africains tel Barthélémy Kotchy (1971 : 361):

« Il faut donc, pour bâtir une véritable Afrique, accorder une place de choix à la littérature négro-africaine ; ce, afin d'opérer une totale désaliénation. Il faut enseigner d'urgence la littérature africaine, pour diverses raisons, qui sont pour l'essentiel d'ordre esthétique, psychologique, pédagogique, économique-politique »⁽¹⁰⁾

Le problème qui se pose ici n'est pas de remplacer purement et simplement la littérature française par la littérature négro-africaine, mais de faire passer celle-là de sa position prépondérante à un niveau raisonnable dans les programmes d'études des départements des lettres et civilisation françaises. Rien ne peut justifier le maintien de la littérature négro-africaine dans une position subalterne par rapport à la littérature française. Elle doit occuper une position centrale.

3.-L'enseignement de la littérature

Qui est habilité à enseigner l'Histoire littéraire et l'Explication de textes, ce doublet essentiel dans l'enseignement de la littérature à l'université ? On a tendance à croire qu'il suffit d'avoir un doctorat en lettres pour être à même d'enseigner la littérature. Cette opinion est erronée car le doctorat n'est qu'une présomption de compétence. L'enseignement de la littérature exige, de l'enseignant, une grande capacité d'exhaustivité et d'érudition pour ce qui concerne l'Histoire littéraire et une maîtrise des présupposés théoriques issus des sciences humaines pour ce qui est de l'Explication de textes.

Seul l'initié, formé dans la tradition de l'herméneutique littéraire, peut prétendre assumer cette responsabilité correctement. Mais il faut savoir se prémunir à la fois contre un formalisme artificiel auquel peuvent conduire des analyses rhétoriques de la tradition philologique et un historicisme positiviste axé sur les seules analyses de contenu. La valabilité d'une œuvre littéraire ne tient pas seulement à la générosité des idées véhiculées, mais également aux qualités esthétiques, à la manière dont un écrivain utilise les artifices de la langue pour exprimer sa pensée. Le principe d'explication purement causale permet de mettre en lumière les déterminismes extrinsèques, c'est-à-dire les antécédents des œuvres. Mais cela ne suffit pas pour cerner la personnalité d'un écrivain. L'explication causale doit être complétée par l'approche esthétique.

La littérature étant un domaine multidimensionnel, celui qui a la charge de l'enseigner doit faire preuve d'érudition et de pluridisciplinarité, ce qui implique que, dans sa formation, en plus d'éléments relatifs à la culture littéraire, une place importante doit être réservée aux sciences humaines connexes : linguistique, histoire, philosophie, psychologie, sociologie, etc.

Ainsi, la culture littéraire de l'apprenant (futur enseignant) sera complétée par des savoirs issus de plusieurs sources pour éviter, dans l'interprétation des textes littéraires, la superficialité qui caractérise les dilettantes.

Parmi les branches de la littérature dont la pertinence de l'enseignement à l'université est évidente, il y a la littérature comparée, une discipline inconnue au secondaire.

Née en France au XIX^{ème} siècle, cette discipline universitaire a connu une maturation et une expansion relativement rapides. Aujourd'hui, elle est entrée dans les mœurs académiques des universités du monde entier si bien qu'on considère comme une lacune, pour un département de lettres modernes, de manquer de chaire de littérature comparée. Toutefois, cette discipline n'est pas à la portée de tout le monde ; elle n'est pas pour les débutants. Elle concerne les étudiants de maîtrise, DEA et doctorat, c'est-à-dire ceux qui ont un prérequis significatif dans les disciplines littéraires⁽¹¹⁾.

Par ailleurs, la littérature comparée n'est pas un corpus de textes, mais une manière d'aborder la littérature, une action de comparer des œuvres ressortissant à des domaines culturels différents. Par conséquent, la littérature comparée n'est pas réductible à la simple comparaison littéraire qui consiste à comparer des œuvres, par exemple, sur le plan de leur composition. Comparer des œuvres n'est pas nécessairement une activité comparatiste. Ainsi, comparer *La Nausée* de Jean-Paul Sartre et *La Peste* d'Albert Camus n'est pas faire œuvre comparatiste puisque ces deux textes appartiennent à la même communauté de culture. En revanche, une étude portant sur *Nedjma* de Kateb Yacine (Algérien) et *Errance* de Georges Ngala (Congolais) peut être comparatiste si elle tient compte de la tradition culturelle de chaque œuvre bien que la langue d'expression soit la même, le français. Deux textes écrits dans une même langue peuvent être, chacun, l'expression d'une tradition culturelle précise.

La comparaison des œuvres n'est pas une condition nécessaire pour une étude comparatiste. Celle-ci peut se réaliser même à travers une seule œuvre pourvu qu'il y ait la problématique interculturelle comme dans *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, où s'affrontent deux cultures : l'europpéenne et l'africaine.

La problématique interculturelle est le fondement du comparatisme littéraire dans sa conception étroite. Mais il y a une conception large de la littérature comparée qui dépasse son fief naturel (relations interculturelles ou internationales) pour aborder les problèmes de théorie littéraire, de philosophie de la littérature, de relation entre la littérature et les autres arts, etc.

En tant qu'objet d'enseignement dans les universités, la littérature comparée occupe, de l'avis d'Yves Chevrel (1989 : 124), une place importante parmi les disciplines humanistes, justifiable sans doute par sa charte morale implicite :

« Si le comparatisme a une ambition, c'est d'essayer de contribuer à une forme moderne d'humanisme, qui accorde du prix à toute expression de l'esprit humain. Est-il absurde de rappeler que le nationalisme, l'intolérance, le racisme [...] ne reposent, le plus souvent, que sur un mépris d'autrui que seule l'ignorance explique. L'humanisme, aujourd'hui, implique que chacun accepte de découvrir les valeurs de toute culture auxquelles la littérature, en particulier, permet d'accéder. Nous sommes peut-être à l'aube d'un humanisme (enfin) planétaire »⁽¹²⁾

Cette charte morale fait de la littérature comparée une discipline utile. C'est un des moyens utilisables pour la coopération et la paix entre les peuples ou les pays⁽¹³⁾ sans lui ôter cette autre vocation d'être une science.

En effet, au-delà de la charte morale, la littérature comparée est une discipline scientifique assurant une formation intellectuelle rigoureuse qui s'acquiert par la pratique des exercices de dissertation comparatiste. A l'instar de la dissertation littéraire ou philosophique, la dissertation de littérature comparée s'avère comme un excellent moyen d'accéder à la maturité intellectuelle.

La dissertation est une école de rigueur. Elle implique l'organisation d'un raisonnement, la structuration d'un plan et la clarté de l'expression. Il y a deux opérations essentielles : l'analyse et la synthèse. L'élaboration de la dissertation commence par l'analyse de l'énoncé et se poursuit par une argumentation, un raisonnement qui aboutit à la synthèse, à la manifestation de l'unité.

On oppose souvent, à tort, l'analyse et la synthèse alors que, selon Peter Szondi (1989 : 104),

« le principe fondamental de toute compréhension et de toute connaissance est de trouver à partir du particulier l'esprit du tout et de saisir le détail à travers le tout ; la méthode de connaissance est analytique dans le premier cas, synthétique dans le second. L'une et l'autre cependant n'existent qu'avec et à travers l'autre, de même qu'on ne peut pas penser le tout sans le particulier qui en est comme un membre, et le particulier sans le tout, qui est comme la sphère dans l'enceinte de laquelle il vit. Aucun donc n'est antérieur à l'autre, car ils se conditionnent tous deux l'un l'autre et sont en eux-mêmes une seule vie harmonieuse »⁽¹⁴⁾

Conclusion

Pour conclure, il convient de dire que s'il y a de gens qui font croire à l'inutilité de l'enseignement de la littérature à l'université, c'est qu'ils adoptent une ruse de l'incapacité de maîtriser les exigences de cette discipline.

La littérature est un authentique moyen de former l'esprit comme l'est également la philosophie à laquelle elle est étroitement liée par l'idéal commun de réfléchir sur la vie humaine. Son enseignement à l'université est donc d'un intérêt certain.

Notes

1. R. M. Albérès, *Bilan littéraire du XXème siècle*, Paris, Ed. Montaigne, 1962, p.230.
2. Etant donné qu'on distingue, par une entente intersubjective, ce qui est littéraire de ce qui ne l'est pas, le débat sur la nature de la littérature ne devrait pas resurgir.
3. Barthélémy Kotchy, « L'enseignement de la littérature négro-africaine, pour quoi faire ? » in *Présence Africaine*, 3è trimestre 1971, p. 368.
4. La Béotie désignait une contrée de l'ancienne Grèce. Elle avait Thèbes comme capitale. Les Béotiens étaient vus par les Athéniens comme une population peu sensible aux finesses intellectuelles, à l'art à cause de la rusticité de leur mode d'existence. Le terme « béotien » désigne aujourd'hui une personne peu ouverte aux lettres et aux arts.
5. Comme l'indique Hannah Arendt, le philistinisme « ...désigne un état d'esprit qui juge de tout en termes d'utilité immédiate et de valeurs matérielles, et n'a donc pas d'yeux pour des objets et des occupations aussi inutiles que ceux relevant de la nature et de l'art » Cf. Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972, p. 258.
6. Cité par Kasereka KAVWAHIREHI, « Les humanités et la démocratie : Méditation sur une valeur inactuelle » in *Congo-Afrique*, 500^{ème} numéro, Décembre 2015, p. 847.
7. Vercors, « Le roman, pour quoi faire ? » in Mansuy Michel (dir.), *Positions et oppositions sur le roman contemporain* (Actes du Colloque organisé par le Centre de philologie et de littératures romanes de Strasbourg), Paris, Ed. Klincksieck, 1971, p. 4.
8. Cité par P. Brunel, Cl. Pichois et A.M. Rousseau, *Qu'est-ce que la littérature comparée*, Paris, Armand Colin, 1983, p. 135.
9. Il peut, bien sûr, arriver qu'un étudiant ou un ancien étudiant de lettres devienne écrivain. Ce n'est là qu'un hasard qui peut s'expliquer par le talent. Il y a des écrivains-nés. Bien entendu, le fait d'étudier la littérature peut être un facteur d'éclosion du talent sans lequel on ne peut devenir un écrivain digne de ce nom mais plutôt un simple tâcheron des lettres.
10. Barthélémy Kotchy, « L'enseignement de la littérature négro-africaine, pour quoi faire ? » in *Présence Africaine*, numéro spécial, 3^{ème} trimestre 1971, p.361.

11. Comme l'avait déclaré Jean Fabre, « La littérature comparée est une discipline de couronnement » cf. P. Brunel, Cl. Pichois, A.-M. Rosseau, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin, 1983, p. 23.
12. Yves Chevrel, *La littérature comparée*, Paris, PUF, 1989, p. 124.
13. Comment la littérature comparée peut-elle être utilisée pour la coopération et la paix entre des peuples ou des pays ? Cela fera l'objet d'une publication ultérieure.
14. Peter Szondi, *Introduction à l'herméneutique littéraire*, Paris, Les Editions du CERF, 1989, p. 104.

Bibliographie

1. ALBERES (R. M.), *Bilan littéraire du XX^e siècle*, Paris, Ed. Montaigne, 1962.
2. ARENDT (Hannah), *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
3. BRUNEL (P.), PICHOS (Cl.) et ROUSSEAU (A. M.), *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin, 1983.
4. CHEVREL (Yves), *La littérature comparée*, Paris, PUF, 1989.
5. COMPAGNON (Antoine), *La littérature, pour quoi faire ?*, Paris, Fayard, 2007.
6. ETCHEGOYEN (Alain), *Le capital-Lettres* (Des littéraires pour l'entreprise), Paris, Ed. François Bourin, 1990.
7. JAUSS (Hans-Robert), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.
8. JOUVE (Vincent), *Pourquoi étudier la littérature ?*, Paris, Armand Colin, 2010.
9. KAVWAHIREHI Kasereka, « Les humanités et la démocratie : Méditation sur une valeur inactuelle » in *Congo-Afrique*, 500^{ème} numéro/décembre 2015, pp. 839-851.
10. KOTCHY (Barthélémy), « L'enseignement de la littérature négroafricaine, pour quoi faire ? » in *Présence Africaine*, 3^{ème} trimestre 1971, pp. 357-368.
11. MORIN (Edgar), *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard, 2012.
12. MOURALIS (Bernard), « L'Université a-t-elle peur de la littérature négroafricaine d'expression française ? » in *Recherche, Pédagogie et Culture*, avril-juin, 1982, pp. 5-9.
13. NOYES (John), « Enseigner la littérature en tant que science aberrante » in *Diogène*, n° 197, 2002, pp. 67-79.
14. ROGER (Jérôme), *La Critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 2005.
15. SZONDI (Peter), *Introduction à l'herméneutique littéraire*, Paris, Ed. du CERF, 1989.
16. VERCORS, « Le roman, pour quoi faire ? in *Positions et oppositions sur le roman contemporain* (Actes du colloque organisé par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de Strasbourg, avril 1970), Paris, Ed. Klincksieck, 1971, pp. 3-15.
17. WELLEK (René) et WARREN (Austin), *La théorie littéraire*, Paris, Seuil, 1971.